

Les morts subites à la Cour de Louis XIV de 1690 à 1709, d'après Pierre Dionis *

par le Pr Roger RULLIÈRE **

Dans sa « *Dissertation sur la mort subite* » (1709), Pierre Dionis rapporte quelques morts subites survenues à la cour de Louis XIV entre 1690 et 1709. Elles concernent neuf personnes dont trois sont célèbres : M. de Seignelay, M. de Louvois et le duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Les données cliniques et les autopsies exécutées par Dionis permettent de faire des diagnostics rétrospectifs.

Au début du XVIII^e siècle, Pierre Dionis (1650-1719) est un chirurgien réputé. Il peut se prévaloir d'avoir été Premier chirurgien de feu M^{me} la Dauphine et de l'être de M^{me} la duchesse de Bourgogne. Il est célèbre depuis que Louis XIV lui a confié le soin, en 1673, d'enseigner au Jardin du Roy la circulation sanguine selon Harvey. C'est un chirurgien cultivé qui connaît le latin, qui sait le lire et le traduire. Nous avons évoqué ailleurs (6) qu'il est probablement l'auteur de la traduction française (1679) du *Tractatus de Corde* (1669) de Richard Lower.

En 1709, Dionis fait éditer un petit livre qui traite de deux sujets : d'une part, une *Dissertation sur la mort subite*, longue de 156 pages ; d'autre part, une *Histoire d'une fille cataleptique*, en une quarantaine de pages. L'imprimatur est donné par Andry le 18 juin pour la dissertation et le 9 septembre 1709 pour l'histoire. Le livre a dû paraître à la fin de l'année 1709.

La dissertation prend appui sur le livre de Giovanni Maria Lancisi, *De Subitaneis Mortibus*, paru en 1707. On sait que Clément XI, inquiet de la recrudescence de morts suspectes, surtout quand elles étaient subites, à la Cour de Rome, avait chargé Lancisi de faire des autopsies systématiques,

* Communication présentée à la séance du 21 janvier 1984 de la Société française d'histoire de la médecine.

** 6, rue de Bassano, 75016 Paris.

et c'était le résultat de ses recherches poursuivies durant l'année 1705 et le commencement de 1706 que Lancisi relatait dans son livre. Nous analyserons dans un autre article les opinions de Lancisi et celles de Dionis sur les morts subites en général. Nous ne nous intéresserons ici qu'aux observations de morts suspectes, recueillies par Dionis entre 1690 et 1709. Elles concernent neuf habitués de la Cour dont trois ont laissé une large trace dans l'histoire, à savoir M. de Seignelay, M. de Louvois et le duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

La mort de M. de Seignelay

M. de Seignelay était né en 1651. Fils de Colbert, il lui avait succédé comme Secrétaire d'Etat à la Marine. Son ambition avait été contrecarrée par Louvois et il n'entra au Conseil du Roy qu'en 1689. A lire Dionis, sa mort, le 3 novembre 1690, n'a pas été une mort subite puisqu'elle survint après un an d'évolution d'une évidente maladie cardiaque. Dionis en dit :

« M. de Seignelay, à l'âge de quarante ans ou environ, commença de sentir une légère oppression de poitrine sur laquelle il ne fit pas beaucoup d'attention ; mais ayant augmenté peu à peu, et lui causant une difficulté de respirer, il eut recours aux remèdes de la Médecine qui ne lui furent pas épargnés ; les uns en accusoient l'air marin qu'il avoit respiré, parce qu'il avoit monté plusieurs fois sur la Flote du Roy et particulièrement à l'expédition de Gennes, au retour de laquelle il commença d'estre incommodé ; les autres, son temperament violent et impetueux, plein d'une ambition qui le devoit et qu'il cherchoit à satisfaire, et d'autres, une trop grande dissipation d'esprits qui se faisoit en lui, soit parce qu'il estoit trop chargé d'affaires, soit par sa conduite ou sa maniere de vivre...

« De tous les remèdes, c'estoit de la saignée dont il se trouvoit le mieux à quelques heures de la nuit ou du jour que ce fût ; lorsqu'il se sentoit fort oppressé, il se faisoit tirer une poilette de sang, ce qui le soulageoit assitôt... »

Dionis en fit l'autopsie en présence de Fagon, Premier médecin du Roy. Ses trouvailles d'autopsie consistent essentiellement dans la découverte de « durillons » dans le thorax et de caillots dans la veine cave, l'aorte et les artères pulmonaires.

Il semble donc que M. de Seignelay est mort des suites d'une affection cardiaque, mais son âge encore jeune (39 ans) ne permet pas d'affirmer qu'elle ait pu être liée à une insuffisance coronaire. A cette époque, Vieussens n'avait pas encore individualisé clairement les maladies cardiaques orificielles. Quant aux thromboses, « leur couleur vermeille », précisée par Dionis, fait envisager qu'il s'agissait probablement de thrombose postmortem et qu'elles n'étaient pas directement à l'origine de la mort.

La mort de M. de Louvois

M. de Louvois, Secrétaire d'Etat à la Guerre, avait fini par l'emporter sur le clan Colbert. Il était entré au Conseil comme Ministre d'Etat en 1672. Né en 1639, il devait mourir quasi subitement le 26 juillet 1691, à 52 ans. Les contemporains avaient trouvé cette mort très mystérieuse, d'autant qu'il n'y avait pas longtemps qu'il avait été disgracié. Voici comment Dionis relate cette mort :

« Le 26 juillet 1691, M. le marquis de Louvoy après avoir dîné chez lui et en bonne Compagnie, alla au Conseil ; en lisant une Lettre au Roy, il fut obligé d'en cesser la lecture, parce qu'il se sentoit fort oppressé : il voulut en reprendre la lecture ; mais ne pouvant pas la continuer, il sortit du Cabinet du Roy et, s'appuyant sur le bras d'un Gentilhomme à lui, il prit le chemin de la Surintendance où il estoit logé.

En passant par la galerie qui conduit de chez le Roy à son appartement, il dit à un de ses gens de me venir chercher au plutôt. J'arrivai dans sa chambre comme on le deshabilloit ; il me dit, saignez-moi viste, car j'étouffe ; je lui demandai s'il sentait de la douleur plus dans un des côtes de la poitrine que dans l'autre ; il me montra la region du cœur, me disant : voilà où est mon mal ; je lui fis une grande saignée en présence de M. Seron son Medecin. Un moment après il me dit : saignez-moi encore, car je ne suis point soulagé. M. Daquin et M. Fagon arriverent qui examinerent l'estat fâcheux où il estoit, le voyant souffrir avec des angoisses épouvantables, il sentit un mouvement dans le ventre comme s'il vouloit s'ouvrir. Il demanda la chaise, et peu de tems après s'y estre mis, il dit : je me sens évanouïr ; il se jetta en arriere appuyé sur les bras d'un côté de M. Seron et, de l'autre, d'un de ses valets de chambre ; il eut des rallems qui durerent quelques minutes, et il mourut.

On voulut que je lui appliquasse des ventouses avec scarifications, ce que je fis ; on lui apporta et on lui envoya de l'eau apoplectique, des gouttes d'Angleterre, des eaux divines et generales, on lui fit avaler de tous ces remedes qui furent inutiles, puisqu'il étoit mort, et en peu de tems ; car il ne se passa pas une demie heure depuis le moment qu'il fut attaqué de son mal jusqu'à sa mort. »

Et voici le résultat de l'autopsie faite par Dionis en présence de MM. Daquin, Fagon, Duchesne et Séron :

« Le cerveau estoit dans son estat naturel et très bien disposé, l'estomac estoit plein de tout ce qu'il avoit mangé à son disner, il y avoit plusieurs petites pierres dans la vessicule du fiel, les pûmons estoient gonflez et pleins de sang, le cœur estoit gros, flétri, mollasse et semblable à du linge mouillé n'ayant pas une goutte de sang dans ses ventricules. »

La mort de Louvois à travers l'observation et le compte rendu nécropsique permet d'affirmer qu'il s'est agi d'un infarctus myocardique avec œdème aigu du poumon mais, bien entendu, à cette époque, la pathologie coronaire n'avait pas encore été identifiée et l'on comprend qu'on ait pu parler d'empoisonnement devant une issue aussi rapide.

La mort du duc d'Orléans, frère du Roy

Le frère unique de Louis XIV est mort à 61 ans, le 9 juin 1701. Dionis en relate les circonstances de cette manière :

« M. le duc d'Orleans frere unique du Roy estant à la belle Maison de S. Cloud, sur la fin d'un souper qu'il donnoit à plusieurs personnes de la premiere qualité, fut frappé d'un coup de sang qui lui remplit la teste, ce qui fit à l'instant manquer la parole et toutes les autres fonctions animales qui dépendent du cerveau ; on courut aux remedes, on le saigna deux fois, on lui donna l'émetique, et l'on lui fit tout ce que l'on crut capable de le soulager. Le Roy estant averti de ce malheur, y alla, et fut témoin des remedes que les plus habiles Medecins de la Cour lui ordonnerent : Monsieur estant mort la nuit même, on l'ouvrit au bout des vingt-quatre heures, on lui trouva du sang épanché dans les ventricules du cerveau,

autant qu'ils en pouvoient contenir, et toutes les autres parties du corps tres-saines, et qui promettoient une vie de plus longue durée.»

L'hémorragie cérébrale ne fait ici aucun doute et Dionis l'attribue à trois conditions essentielles, à savoir que Monsieur mangeait beaucoup, ne faisait aucun exercice et ne se faisait point saigner.

Trois autres accidents vasculaires cérébraux

A côté de la mort du duc d'Orléans, Dionis rapporte trois autres accidents vasculaires cérébraux :

Le premier concerne la princesse d'Espinoy. Sans préciser la date de cette mort, voici ce qu'il en dit :

« Mme la princesse d'Espinoy sortant de table chez M. de Barbesieux fut surprise d'un étourdissement qui la fit tomber et perdre connoissance ; tous les remedes qu'on lui fit furent inutiles, elle mourut tres-promptement ; le lendemain j'en fis l'ouverture, je lui trouvai les ventricules du cerveau pleins de sang, et aucune autre cause de mort que celle-là. »

Le second concerne la marquise de Castelnau qui est morte le 4 juillet 1709 « dans l'instant qu'elle s'est sentie frappée » ; et le troisième, M. le duc de Brissac « qui est mort subitement à la seconde attaque qu'il eut le 1^{er} juillet 1709 ».

On notera que ces deux derniers décès par accident vasculaire cérébral se sont passés à 3 jours d'intervalle, ce qui donne une idée de la relative fréquence de ces morts subites au sein du grand rassemblement de courtisans à Versailles.

La mort du Sieur Besnier

Cette observation est très différente des précédentes, mais le mieux est de laisser parler Dionis :

« Le 3 novembre 1703, le sieur Besnier, chef du Gobelet du Roy, tomba mort en servant Monseigneur le duc de Bourgogne à son disner ; une mort si prompte étonna tout le monde ; pour en découvrir la cause je fis le lendemain l'ouverture du corps en présence de M. Bourdelot, Medecin ordinaire du Roy et Premier de Mme la duchesse de Bourgogne et de M. Duchesne, Premier medecin de Monseigneur le duc de Bourgogne.

Je trouvais la capacité de la poitrine moins spacieuse qu'elle ne doit estre, tant par la conformation naturelle, que par le diaphragme qui montoit tres-haut et qui pressoit les poumons, dont la substance estoit d'une couleur brune tirant sur le noir, et embarassée d'un sang grossier qui en remplissoit toutes les petites cavitez ; de maniere que les poumons qui doivent estre spongieux estoient parenchimateux, leur substance estant assez semblable à celle de la ratte. Le cœur estoit gros, j'en ouvris les ventricules, je n'y trouvai point de corps étranges, il y avoit beaucoup de sang dans le droit et il n'y en avoit pas une goutte dans le gauche ; le reste des parties, tant de la teste, que du bas-ventre, estoit parfaitement bien conformé, et tel qu'il doit estre pour bien que l'homme vive longtemps. Il faut remarquer que M. Besnier se plaignoit souvent d'une oppression de poitrine qui l'empêchoit de tems en tems de respirer librement, et il estoit quelquefois obligé de s'arrester ou en marchant, ou en parlant, il y avoit quelques medecins qui le croyoient asthmatique.

J'attribue la cause de cette mort subite à un manquement de la circulation du sang, laquelle ayant été interceptée a fait tomber la machine tout d'un coup.»

Cette observation est typique d'une mort subite, probablement en rapport avec une insuffisance coronaire avec angor, puisque Dionis signale « l'oppression de poitrine... en marchant ». Il s'agit donc d'une belle et précoce description d'un syndrome d'Heberden. Il est probable que la mort subite a été le fait d'un infarctus avec œdème pulmonaire hémorragique bilatéral.

La mort du Sieur Guilain

Par deux fois dans son livre, Dionis rappelle cette observation : page 72 où il parle du sieur Guilain et page 151 où il écrit Guillain avec deux L. Cette observation est tout à fait singulière d'une embolie pulmonaire massive. Voici ce qu'en dit Dionis :

« Le 24 février 1704, le sieur Guilain, valet de pied du Roy estant dans l'antichambre de Sa Majesté à Versailles, et se chauffant debout tomba mort tout à coup aux pieds d'un de ses camarades à qui il parloit. M. Fagon qui estoit dans le Cabinet du Roy accourut pour le secourir, il lui fit au plûtôt ouvrir la veine, mais on ne lui tira point de sang, et il ne donna aucun signe de vie depuis le moment de la chute. Le Roy surpris d'une mort si prompte, commanda que l'on portât le corps à la Charité, le lendemain j'eus ordre d'en faire l'ouverture, parce que le Roy vouloit sçavoir la cause de cet accident avant que de partir pour Marly, ce que j'exécutai en présence de M. Boudin, Premier Medecin de Monseigneur, et de M. Douté, Medecin de la Charité de Versailles.

Je commençai par le cerveau que je trouvai ferme et tres-sain, n'y ayant point de serositez dans les ventricules, je remarquai seulement que ses vaisseaux estoient plus gonflés et plus remplis du sang que de coûtume. Toutes les parties du bas-ventre estoient belles et ne paroissoient pas avoir souffert, n'estant alterées en aucune maniere ; des deux poumons le droit tenoit à la plèvre et au diaphragme du même côté, conservant sa couleur naturelle, il n'estoit point abreuvé de liqueur, et même ses vaisseaux estoient vuides de sang. Le poumon gauche plus gros que le naturel surpassoit trois fois le droit et n'avoit point d'adhérence avec les parties voisines, il avoit une couleur brune, obscure, et toutes ses vessicules estoient embarrassées d'un sang grossier et noir qui les remplissoit, le pericarde estoit presque privé de cette serosité que l'on y rencontre d'ordinaire. Le cœur estoit tres-gros et d'une substance fort solide sans polype et sans nul autre corps étrange dans ses ventricules et dans ses canaux.»

On sait que ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que Virchow a identifié la maladie thrombo-embolique. Jusque-là, obnubilé qu'on était par les lésions pulmonaires, on ne voyait et on ne parlait que d'infarcissement du poumon. Ici, la texture si différente du poumon droit et du poumon gauche ne laisse aucun doute quant à l'accident mortel d'une embolie pulmonaire massive.

La mort du Sieur Dubuisson

Dionis a repris cette observation qu'il avait déjà donnée dans son *Anatomie de l'Homme* et voici ce qu'il en dit :

« Par celle de ce qui s'est trouvé après la mort de M. Dubuisson, capitaine de vaisseau, que j'ai donné au public dans mon *Anatomie de l'Homme*, on est assuré que l'oreille droite du cœur extraordinairement dilatée et parvenue jusqu'à la grosseur de la teste d'un enfant, fut la seule cause de sa mort, et qu'ayant atteint

ce degré de grosseur tous les remèdes ne pouvoient plus lui faire reprendre sa figure naturelle, et n'estoient point par consequent capables de lui éviter la mort.»

Cette ectasie de l'oreillette droite était peut-être liée à une lésion tricuspide qui n'était toujours pas à cette époque individualisée mais, curieusement, Dionis trouve une explication à cette ectasie en ces termes : c'est « un mouvement impétueux de colère qui occasionna la dilatation de l'oreillette du cœur ».

Cette revue des morts subites à Versailles, et dont plusieurs sont antérieures aux travaux de Lancisi, permet à Dionis dans sa préface de s'exprimer ainsi :

« Mon dessein est seulement de faire remarquer que ce que M. Lancisi a trouvé dans les corps morts subitement, par les ouvertures qu'il en a fait faire en sa présence, est semblable à ce que nous trouvons ici dans ceux qui meurent de la même manière, et que joignant aux observations qu'il a faites à Rome, celles que j'ai remarquées à la Cour et à Paris sur le même sujet, cela feroit connoître que les mêmes causes des morts subites arrivées en Italie ne diffèrent en rien de celles qu'on voit en France, et dans tout le reste du monde. »

On notera toutefois que les observations ci-dessus relatées ont toutes quelques rapports avec une affection cardio-vasculaire. Plus que Lancisi, Dionis, tout pénétré de ses anciens travaux sur la circulation, reste persuadé que seule l'interruption brusque du flux sanguin peut causer une mort subite. Mais c'est dans un article prochain que nous verrons les conclusions générales que formule Dionis sur ce sujet (7).

SUMMARY

In his "Dissertation sur la mort subite" (1709), Pierre Dionis reports some sudden deaths at the Court of Louis XIV from 1690 to 1709. They are nine, of which three are famous: Mr de Seignelay, Mr de Louvois and the duke of Orleans, the King's brother. The clinical observations and the post-mortem data allow retrospective diagnostics.

BIBLIOGRAPHIE

1. DIONIS P. — « Dissertation sur la mort subite avec l'histoire d'une fille cataleptique », chez Laurent d'Houry, Paris, 1709.
2. LANCISI G.M. — « De Subitaneis Mortibus », Rome, 1707.
3. LEMERY N. — « Pharmacopée universelle », Paris, 1699.
4. LEMERY N. — « Cours de Chymie », nouvelle édition, Paris, 1757.
5. MOURRE M. — « Dictionnaire d'histoire universelle », Bordas éditeur, Paris, 1981.
6. RULLIÈRE R., VIAL F. et HEYMANS G. — « La version française (1679) du Tractatus de Cordè (1669) de Richard Lower ». Actes du XXVII^e Congrès international d'histoire de la médecine (Barcelone, 1980), tome 1, p. 331-335.
7. RULLIÈRE R. — « La dissertation sur la mort subite » (1709) de Pierre Dionis. A paraître.
8. TISSOT S.A. « Avis au peuple sur la santé », Lausanne, 1761.